

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BELMONT-TRAMONET du JEUDI 2 OCTOBRE 2025 à 19 HEURES 30

En complément du procès-verbal des délibérations n° 25/2025 à, n° 29/2025 du 2 octobre 2025, transmis le 7 octobre 2025 par courriel aux membres du conseil municipal et publié le 7 octobre 2025 par affichage sur l'écran extérieur affichage légal de la mairie et sur le site internet de la commune www.belmont-tramonet.fr

Rappel de l'ordre du jour :

- Avenant à la convention de prestation de service CCVG pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme relatifs à l'occupation des sols (révision du principe de facturation des coûts du service pour une participation des communes sur la dépense totale),
 - Modification du tableau des emplois / création d'un emploi à temps non complet 6/35^{ème} d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe au 01/11/2025,
 - Modification du tarif des frais d'énergie électricité / location de la salle polyvalente,
 - Renouvellement de l'adhésion au contrat groupe pour la couverture des risques statutaires / convention avec le Cdg 73,
 - Déclaration d'intention auprès du Cdg 73 / adhésion au contrat groupe assurance MNT / protection sociale complémentaire santé des agents,
 - Questions diverses.
-

COMPTE-RENDU et QUESTIONS DIVERSES

- **Déclaration d'intention auprès du Cdg 73 / adhésion au contrat groupe assurance MNT / protection sociale complémentaire santé des agents**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a mandaté le Centre de Gestion de la Fonction publique de la Savoie (Cdg73), lors de sa réunion du 03/04/2025, pour le groupement de commande concernant la complémentaire santé des agents.

Le Cdg 73 informe les collectivités intéressées que la compagnie d'assurance retenue suite à l'appel d'offre est la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) qui proposera des tarifs compétitifs aux agents.

L'étape suivante, avant l'adhésion définitive de l'employeur au contrat groupe, est de fixer la participation qui sera allouée aux agents. Celle-ci ne peut ni être inférieure à 15 €, ni être proratisée en fonction du temps de travail.

Le Comité Social Territorial (CST) du Cdg 73 doit donner son avis sur le montant proposé par l'employeur qui après conseil et attache du Cdg 73 pourrait être de 30 euros par mois et par agent titulaire à temps complet, soit pour les 2 agents concernées sur la commune. Les autres agents, à temps non complet et qui ont plusieurs employeurs, percevront la participation par l'employeur le plus important soit du SIVU Scolaire de Montbel qui propose une participation de 20 euros par agent.

Pour rappel, la procédure de participation actuelle de l'employeur, validée en 2022, est « la labellisation ». L'agent était jusqu'à présent libre de choisir sa mutuelle, dans la mesure où celle-ci attestait chaque année de sa labellisation.

Le montant de la participation employeur dans le cadre de la labellisation pour la complémentaire santé avait été fixé à 25 € pour un temps complet, et au prorata du temps de travail pour les agents à temps non complet.

Après avis du CST du Cdg 73 sur la proposition précitée de participation, en commission du 23 octobre prochain, il conviendra de prendre une délibération d'adhésion définitive.

Cette décision sera portée à l'ordre jour du prochain conseil municipal fixé le jeudi 13/11/2025.

Cette décision sera effective au 01/01/2026 et annulera la formule labellisation pour la complémentaire santé. Les agents devront adhérer à la MNT pour percevoir la participation.

A noter que la complémentaire prévoyance (maintien de salaire) reste sur la formule labellisation, jusqu'à l'adhésion au contrat groupe du CdG 73 envisagée pour 2027.

QUESTIONS DIVERSES

• TRAVAUX

Chantier jeunes été

Une équipe de 4 jeunes, encadrée par M. GROSJEAN du service information jeunesse de la CCVG, est intervenue du 15 au 18 juillet pour réaliser la peinture de la façade du local d'accueil périscolaire, avec la réfection des piliers bois du préau et de ceux de l'abri de la pierre de Corbulon. Ils ont également poncé et reverni le panneau d'affichage.

Rénovation des peintures intérieures de l'école élémentaire

Elle a été réalisée courant juillet par l'entreprise SOUBERAND, avec les teintes choisies par les enseignantes.

Aire de stockage et abri pour les équipements de l'atelier technique communal du Pivet

Les 2 chantiers ont été réalisés.

M. GUIBOUD-RIBAUD a signalé l'achèvement de l'aire de stockage le 30/09/2025.

L'abri est quasiment terminé. Les fondations maçonnerie et la charpente sont terminées. Il resterait à ce jour des travaux complémentaires commandés à l'entreprise CH'TI RENO pour le crépi des murets de soutènement, dans la teinte du bâti atelier. M. COHEZ signalait une réalisation pour ce jeudi. Philippe confirme qu'il a dû lui débarrasser l'abri.

Cheminement piétons salle associative Tramonet

L'accès du parking de Tramonet au local associatif est terminé et a été réalisé courant mai-juin.

Cette réalisation a adouci la pente pour une accessibilité plus aisée au local sous préau de l'ancienne école.

Enfouissement des réseaux secs sur route de Joudin, chemin du Plan, montées de Bachelin et de la Grande Vigne

Les travaux dirigés par le SDES, Maître d'ouvrage représenté par Sébastien GROS, devraient débuter dans les jours prochains.

Une réunion d'information pour les habitants du secteur s'est tenue au local de Tramonet ce lundi 29/09/2025 à 18 heures.

Les travaux devraient débuter dès la mi-octobre par une première phase de travaux de génie civil (réalisation des tranchées pour les réservations qui accueilleront ultérieurement les réseaux)...

La période de travaux s'étendra sur 6 mois pour se terminer par les raccordements définitifs.

Modernisation de l'éclairage public 1^{ère} phase et suivante

Une réunion s'est tenue ce mercredi 1^{er} octobre à 9 heures avec le Maître d'œuvre (Société Ombres et Lumière), le SDES représenté par M. GROS, et Eiffage Energie pour la réception de la première tranche de travaux. La seconde phase est programmée pour le printemps prochain. Celle-ci comprendra principalement les travaux du Chef-Lieu ainsi que ceux du secteur de Tramonet, avec également la voie communautaire de la ZAE Val Guiers.

Installation des guirlandes pour les illuminations

Monsieur le Maire précise qu'Eiffage Energie qui réalise les travaux de modernisation de l'éclairage public, propose une prestation optionnelle dans son offre de marché pour la pose et dépose des guirlandes de Noël. Il donne également lecture d'une offre de la Société Blachère pour une location triennale des équipements. Celle-ci propose une prestation annuelle pour 6 000 €uros TTC comprenant la mise à disposition d'une dizaine de guirlandes pour les poteaux d'éclairage public et quelques guirlandes pour les divers bâtiments du Chef -Lieu.

Le Conseil Municipal estime la dépense importante et propose de revoir le dossier ultérieurement.

AREA – réfection du Pont de l'autoroute

Monsieur le Maire signale la réfection signalée pour l'été 2026. Il précise qu'une réunion se tiendra le 17 octobre prochain en mairie, avec les divers acteurs et communes concernés par ces travaux qui nécessiteront une déviation d'ores et déjà proposée par la voie communautaire.

INTERCOMMUNALITES

CCVG – élaboration d'un PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde)

Monsieur le Maire informe l'assemblée du recensement des plans communaux par la Communauté de Communes Val Guiers qui devra établir prochainement un Plan Intercommunal de Sauvegarde. Monsieur le Maire rappelle que notre plan communal de sauvegarde PCS a été réalisé et approuvé en 2015. Il doit être révisé tous les 5 ans. Il a fait l'objet de quelques corrections notamment en juillet 2020 suite à l'installation du nouveau conseil municipal, puis avec la révision de son livret concernant la procédure camping, avec l'intégration d'un nouveau plan d'évacuation et de nouvelles cartes aléas...

Il conviendra de prévoir sa mise à jour à l'issue des élections, et comme demandé par les services d'Etat de prévoir un exercice.

SIAGA

Rapport d'activité 2024 mis à disposition.